

Paris 2024 - Les Jeux olympiques, laboratoire de la sécurité

dimanche 21 juillet 2024, par [MASINA Chiara](#) (Date de rédaction antérieure : 21 juillet 2024).

Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024 constituent un enjeu essentiel d'affichage pour le pouvoir en place. Dans ce contexte, la « sécurité » au sens large est donc un sujet politique à plusieurs facettes.



Au-delà de la seule période du 26 juillet au 11 août, les JO sont l'occasion pour l'État de tester un ensemble de dispositifs, qui peuvent durablement altérer les capacités de mobilisation, et permettre une répression judiciaire accrue.

Comme le relève le chercheur Matheus Viegas Ferrari [1], les JO sont depuis de nombreuses années des événements planétaires qui constituent un terrain très adapté à la mise en œuvre de dispositifs législatifs répressifs, et qui participent à la militarisation de l'espace public, mettant en danger les libertés individuelles.

La loi Sécurité globale

Pour cet événement dont on nous a assuré qu'il allait attirer 15 millions de visiteurs et générer des milliards d'euros de bénéfice, deux lois ont abordé le sujet de la sécurité.

D'abord la loi Sécurité globale, contre laquelle l'ensemble du mouvement social s'était mobilisé en novembre 2020, lors de manifestations violemment réprimées, en pleine crise du covid.

Il était alors question d'étendre les prérogatives des entreprises de sécurité privée, pour leur permettre d'effectuer des palpations, et d'intervenir dans le cadre de la surveillance d'actes de terrorisme sur la voie publique.

Le pouvoir pressentait déjà en effet qu'il y aurait des petits problèmes de ressources humaines au sein des forces de répression pendant la période de l'été 2024 et qu'il faudrait trouver du soutien auprès des entreprises privées.

Vidéosurveillance algorithmique

Une « loi olympique » spécifique a également été passée en mai 2023, contenant de nombreuses dispositions relatives à la sécurité. L'une d'elles inquiète au plus haut point les défenseurs des libertés publiques : elle autorise l'expérimentation, jusqu'en mars 2025, de la vidéo-surveillance

algorithmique (VSA).

Ce dispositif, fondé sur des logiciels d'intelligence artificielle, est devenu emblématique des nouvelles techniques de surveillance de masse : les algorithmes, reliés à plusieurs réseaux de caméras (dans les transports, sur la voie publique, par drones), analysent en direct les comportements de la foule et des individus qui la compose et alertent lorsqu'un de ces comportements est jugé « suspect ». Peut par exemple vous signaler comme suspect le fait de remonter le long d'un trottoir à l'inverse du sens de défilement de la foule, ou le fait d'attendre au croisement d'une rue. Parmi les autres éléments potentiellement suspects : le fait de se déplacer en groupe de cinq personnes ou plus... Ce dangereux dispositif de surveillance a certainement vocation à rester en place à l'issue de la période d'expérimentation offerte par les JOP. Pourtant, et les militantEs le savent bien, les plus importants problèmes de sécurité sont souvent ceux créés justement par l'incurie des forces de répression, comme la France en a donné l'exemple affligeant lors de la finale de la Ligue des Champions au Stade de France en 2022.

Chiara Masina

P.-S.

- Hebdo L'Anticapitaliste - 717 (18/07/2024). Publié le Samedi 20 juillet 2024 à 12h00 : <https://lanticapitaliste.org/actualite/politique/les-jeux-olympiques-laboratoire-de-la-securite>
-

Notes

[1] « Test, swarm, normalize : how surveillance technologies have infiltrated Paris 2024 Olympic Games »